

DÉFENSE DU FRANÇAIS

BULLETIN ÉDITÉ PAR LA SECTION SUISSE DE L'UNION INTERNATIONALE DES JOURNALISTES ET DE LA PRESSE DE LANGUE FRANÇAISE

20, avenue du Temple, 1012 Lausanne

Paraît douze fois par an / Prix de l'abonnement pour les

N° 405

non-membres: 30 francs (compte de chèques postaux: Lausanne 10-3056-2)

Juin 2000

Les «intervieweurs» des ondes et du petit écran semblent avoir définitivement renoncé à l'utilisation de l'inversion interrogative. Il est vrai que dire: «Quand est-ce que vous allez débiter les travaux?» ou «Qu'est-ce que vous pensez initier comme mesures?», c'est autrement plus chic et harmonieux que: «Quand allez-vous commencer les travaux?» ou que «Que pensez-vous prendre comme mesures?» Mais qu'est-ce qu'ils ont donc contre l'évolution du langage, les «puristes»?

S'il en fut...

Et non «s'il en fût». Dans cette expression, signifiant «s'il en exista jamais» le verbe être est au passé simple et non à l'imparfait du subjonctif: «C'était un homme incorruptible, s'il en fut jamais.»

Quoique l'usage du passé simple soit le plus courant, on rencontre également cette expression au présent ou au plus-que-parfait de l'indicatif: «Elle offrait alors quelque image d'une créature du vent, s'il en est» (Henri Bosco) et «ordre impératif s'il en avait jamais été» (Claude Farrère).

(Défense du français, n° 405, juin 2000)

Voire même

Certains formalistes condamnent cette expression, cependant tolérée par la plupart des grammairiens et dont on trouve des exemples chez de nombreux écrivains.

Voire (du latin *vera* = vrai) avait à l'origine le sens de *vraiment*. En ce sens, *voire même* signifie «et même vraiment» et il est donc parfaitement correct de l'employer. Cette tournure est devenue litigieuse depuis que *voire* a pris, dans son acception actuelle, le sens de *même* et est jugée pléonastique. Il est donc préférable de ne pas accoupler ces deux termes, à moins qu'on veuille exprimer l'idée de «véritablement même».

(Défense du français, n° 405, juin 2000)

Tirer les marrons du feu

«Le futur vainqueur sut habilement tirer les marrons du feu avant de s'imposer au sprint.» Tel est le genre de phrase que les médias nous dispensent un peu trop fréquemment. N'en déplaise aux commentateurs sportifs, cette expression ne signifie nullement tirer adroitement parti d'une situation mais, au contraire, se donner de la peine, prendre des risques pour le seul profit d'autrui. Celui qui tire les marrons du feu se brûle les doigts pour celui qui mangera les marrons.

La confusion est probablement due à l'attrance paronymique qu'offre l'expression *tirer son épingle du jeu*, qui signifie «se dégager adroitement d'une situation délicate».

(Défense du français, n° 405, juin 2000)

Avoir affaire, avoir à faire

Ces deux expressions sont correctes... à condition de les employer à bon escient. *Avoir affaire à (avec)* quelqu'un, c'est se trouver en rapport (pour parler, traiter, négocier) avec lui: «Vous n'aurez pas affaire à un ingrat» ou pour menacer: «Vous aurez affaire à moi!» «*J'ai affaire avec ces pauvres hommes de la terre*» (G. Duhamel).

Mais on dit: avoir beaucoup de travail à *faire*, avoir fort à *faire*.

La forme *avoir affaire de* (signifiant «avoir besoin de») est vieillie et ne se rencontre que dans les textes classiques: «*Qu'ai-je affaire du trône et de la main d'un roi?*» (Th. Corneille).

(Défense du français, n° 405, juin 2000)

Universités

Il n'est pas rare d'entendre parler des universités «de» Yale ou «de» Harvard. La préposition *de* est incorrecte. Ces établissements portent le nom de leur bienfaiteur (Elihu Yale) et de leur fondateur (John Harvard). Il faut donc dire: l'université Yale, l'université Harvard.

A distinguer: l'université Columbia (à New York) et l'université *de* Columbia, située dans cette ville de Caroline-du-Sud.

(Défense du français, n° 405, juin 2000)

«Bolognaise»

Les dictionnaires des difficultés de la langue française négligent de signaler une erreur qui se rencontre pourtant fréquemment sur la plupart des menus proposés dans les restaurants: spécialités *bolognaises*, sauce ou farce *bolognaise*.

Si, en italien, on parle d'une recette culinaire *alla bolognese*, le mot français s'orthographie *bolonaise*: pâté de lasagne à la bolonaise. On dira également: ce musée rassemble d'admirables peintures de l'école *bolonaise*.

Et, de même qu'un habitant de la Pologne est un Polonais, un citoyen de Bologne s'appelle un *Bolonais*.

(Défense du français, n° 405, juin 2000)